



Richelieu Gestion

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Richelieu Monétaire Part R – ISIN : FR0010278218

Cet OPCVM est géré par Richelieu Gestion

Objectifs et politique d'investissement

Classification : Monétaire court terme

Objectif de gestion : L'OPCVM a pour objectif d'obtenir une performance égale à celle de son indicateur de référence, l'indice Eonia capitalisé, diminué des frais de gestion.

Politique d'investissement : L'équipe de gestion investit principalement en instruments du marché monétaire émis en euros et module l'allocation taux fixe/taux variable en fonction de ses anticipations sur l'évolution de la politique monétaire de la Banque centrale européenne. Le choix des titres dépend de la liquidité des différents marchés, de la forme de la courbe des taux et des anticipations sur l'évolution des marchés de taux.

Caractéristiques essentielles : Le gérant s'assure que les instruments du marché monétaire qui composent le portefeuille du fonds sont de haute qualité, selon un processus interne d'appréciation, dans le cadre duquel la société de gestion prend notamment en compte :

- (1) la qualité de crédit, sans se référer exclusivement aux notes des agences de notation,
- (2) la nature de la classe d'actif de l'instrument,
- (3) le profil de liquidité.

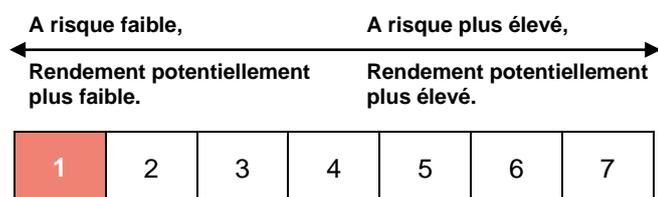
Les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exclusion des jours fériés (J) jusqu'à 11h30 auprès du dépositaire et sont exécutés sur la base de la dernière valeur liquidative calculée en J. le règlement intervient à J.

La part R de l'OPCVM capitalise les sommes distribuables.

Autres informations : L'OPCVM pourra intervenir sur les contrats financiers (dérivés) pour, notamment, couvrir et/ou exposer son actif au risque de taux. Aucune surexposition n'est envisagée.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport au-delà de 3 mois.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement « sans risque ». L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité de l'OPCVM sur 5 ans compte tenu de son exposition aux marchés monétaires. Il est calculé sur la base de l'historique des rendements de l'OPCVM et à défaut, d'historique suffisant, sur la base des rendements de son indicateur de référence.

Le risque important pour l'OPCVM non suffisamment pris en compte par l'indicateur est :

- **Le risque de crédit :** Il représente, pour les titres de créance et les instruments monétaires, le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

Présentation des frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1.00% maximum
Frais de sortie	0.00%
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, ces frais peuvent être réduits. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée ou de sortie.	

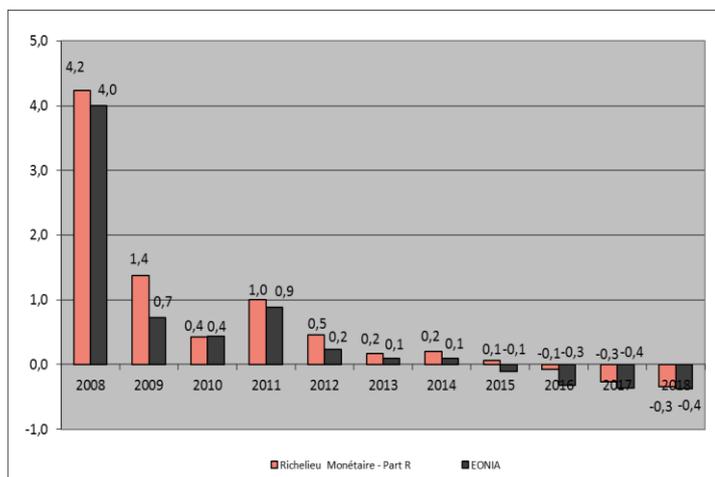
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.05 %

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais courants, basés sur les coûts de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2018, peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ceux-ci ne comprennent pas les commissions de performance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.richelieugestion.com.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.

La part R de cet OPCVM a été créée le 11 avril 2006.

Les performances affichées sont calculées en euros.

Les performances antérieures au 11 avril 2006 ne sont pas celles de l'OPCVM. Ces performances sont celles de la SICAV KBL France Monétaire, laquelle disposait d'une politique d'investissement identique au FCP et a, par la suite, fait l'objet d'une absorption par le présent OPCVM le jour de sa création.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Le dernier prospectus et la valeur liquidative sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Les documents d'information périodique réglementaires sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de Richelieu Gestion 1-3-5 Rue Paul Cézanne – 75008 PARIS.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de Richelieu Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM propose d'autres types de parts dont le détail est disponible dans le prospectus de l'OPCVM, ainsi que dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur qui lui est consacré, figurant sur le site internet www.richelieugestion.com.

La part de cet OPCVM n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person ».

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com ou sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Richelieu Gestion est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 04 février 2019.